

Écriture, langues communes et normes. Formation spontanée de koinès et standardisation dans la Galloromania et son voisinage. Actes du colloque tenu à l'Université de Neuchâtel du 21 au 23 septembre 1988. Ed. Pierre Knecht et Zygmunt Marzys, avec la coll. de Dominique Destraz. Neuchâtel: Faculté des Lettres/ Genève: Droz. 133-60.

Daniel DROIXHE

Coup d'œil sur l'attraction vocalique liégeoise dans la littérature wallonne de 1600 à 1850

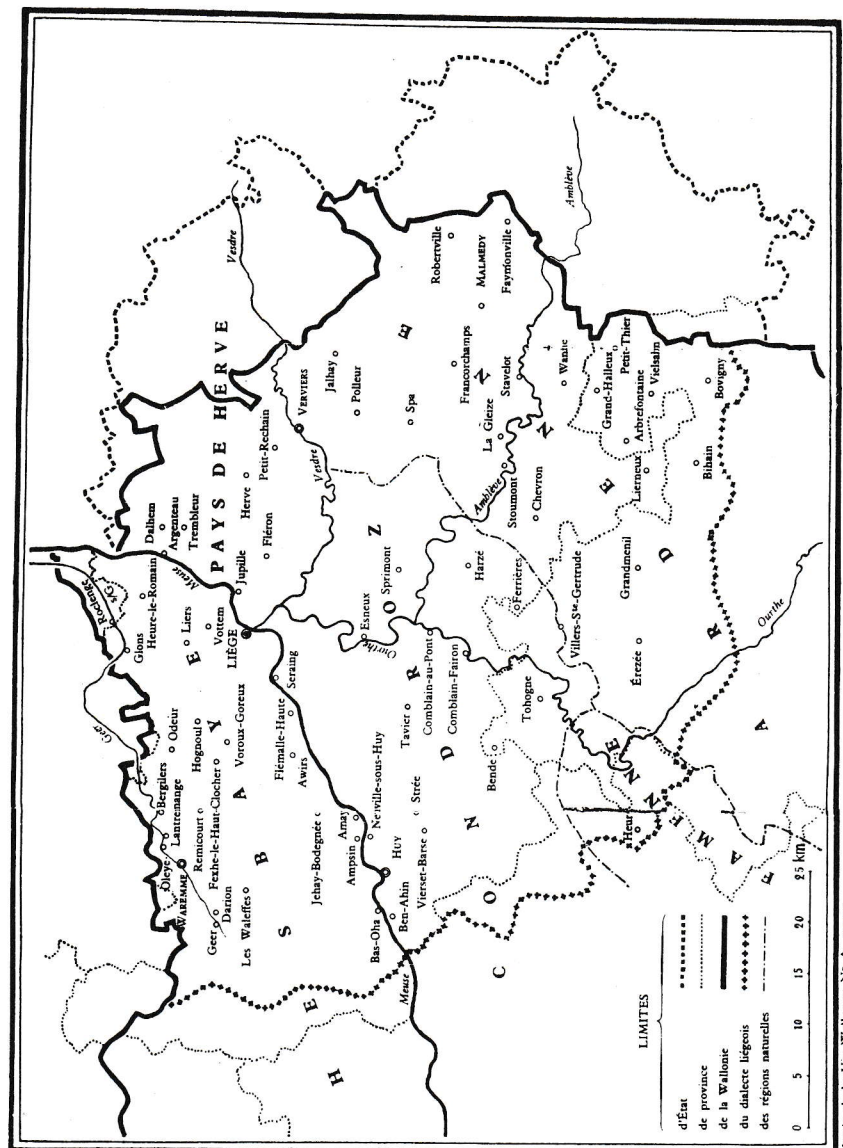
En 1959, Elisée Legros remarquait¹: «Les textes littéraires en wallon n'ont pas été en général beaucoup étudiés jusqu'ici du point de vue linguistique.» Rappelant comment Jean Haust et ses élèves avaient montré l'intérêt de l'ancienne littérature en la matière, il plaidait pour l'examen systématique des écrits modernes et proposait une liste critique des auteurs du XIX^e siècle les plus dignes d'attention. Il définissait, parmi divers objectifs d'enquête: l'étude des «variantes traditionnelles entre des quartiers de Liège», le relevé des normes concurrentes «dans le parler général de la cité», l'histoire de la tendance au gallicisme et du «faux purisme», et la recherche, enfin, sur «l'hybridation» linguistique chez certains auteurs.

1. E. Legros et l'hybridation littéraire wallonne

Il attirait ainsi l'attention sur plusieurs faits touchant à la constitution de ce qu'on pourrait appeler un «liégeois commun». Il mettait par ailleurs en évidence le rôle qu'avait joué le wallon liégeois comme pôle d'attraction régional - influence s'exerçant tout naturellement dans le domaine littéraire puisque la plus grande partie de la production wallonne jusqu'à la fin du XIX^e siècle est en liégeois. C'est ce qu'a précisé en 1961 l'*Inventaire de la littérature wallonne des origines (vers 1600) à la fin du XVIII^e siècle* de Maurice Piron.

Les auteurs de la banlieue de l'ancienne capitale principautaire furent les premiers soumis, comme on le conçoit bien, à une telle attraction. E. Legros mentionnait les écrivains de la Basse-Meuse, à l'est de Liège (Herstal, Vottem = pt L 50 de l'*Atlas linguistique de la Wallonie*), et ceux d'Ans, en

¹ «Glanures linguistiques dans les textes littéraires en wallon de Liège et de Verviers», *Les dialectes belgo-romans* 16 (1959), 5-43 et 97-126.



Frontière linguistique (1920) d'après J. M. Remouchamps

Carte extraite du *Dictionnaire liégeois* de J. Haust

Musée de la Vie Wallonne N° A. 23149

bordure du plateau hesbignon qui s'étend à l'ouest (le pt le plus proche, dans l'Atlas, est Montegnée = L 61). Pour le cadre de notre enquête, voir les deux cartes ci-dessus. «La plupart se soumettent à la phonétique et à la morphologie de la cité. Ce ne sont guère que des particularités de vocabulaire qu'on peut relever, de-ci de-là, chez les Kirsch, du Thier-à-Liège, et chez Delarge, de Herstal, au siècle dernier, et, par la suite, un peu davantage, chez les Colson, de Vottem, chez un Jean Dessard (1874-1956), de Herstal, et chez un Nicolas Trokart (1880-1948), de Vottem encore. Mais dans l'œuvre d'un Alphonse Tilkin (1858-1918), né à Ans, le contingent de formes non proprement liégeoises paraît à peu près inexistant...»

Un auteur de la Basse-Meuse comme Jean Lejeune, de Jupille (L 66), offre un autre cas de figure. Il colore le fond liégeois de son parler natal de traits empruntés au wallon des Ardennes, où il s'était établi. L'écrivain amoureux de la nature pratiquera parfois une sorte d'exotisme régional. «Ces influences extérieures - à commencer par celles que l'ardennais a exercées par l'intermédiaire de Gustave Magnée (1817-1894) - atteignent indirectement à l'occasion d'autres écrivains liégeois, provoquant ainsi une certaine bigarrure de la langue écrite.» L'emprunt à la Wallonie du sud se conjugue ici avec l'essor du «faux purisme». Il est affaire d'auteurs en quête de pittoresque et d'une authenticité traditionnelle dont on tend à forcer les traits. Une certaine tonalité rurale entre comme élément organique dans cette «langue littéraire», mêlant archaïsmes, mots rares et créations artificielles, dont M. Piron a montré la formation dans son article des *Mélanges Haust*.

En s'éloignant de Liège, on rencontre avec Legros plusieurs écrivains chez qui continue de s'exercer fortement son attraction. Henri Simon y naît en 1856, mais s'installe à Sprimont (L 113), dans le sud de la province. Dans son œuvre, «qui décrit notamment des faits de la campagne», «les influences extérieures, venues du reste d'une région non éloignée de Liège, se marient avec goût (...) au fond liégeois légèrement archaïsant». Marcel Launay (1890-1944) est originaire de Ferrières (H 77), à quelques kilomètres au sud de Sprimont. «Ayant surtout vécu à Liège», ce fonctionnaire des Eaux et Forêts montre un «langage riche mais hybride». Arthur Xhignesse (1873-1941) est Liégeois «mais de famille condruzienne, écrivant une langue composite et passablement artificielle, aventureuse même».

E. Legros consacre encore d'autres lignes très éclairantes à l'influence liégeoise chez les écrivains verviétois. Jean-François Xhoffer, qui appartient à la première moitié du XIX^e siècle, est des plus typiques. Tandis qu'il rédige «ses Epigrammes en liégeois plus ou moins exact, dans l'exemplaire de ses œuvres qu'il remettait à la Bibliothèque de Verviers, (il) a plusieurs fois corrigé des formes liégeoises que l'imprimeur du *Bulletin de la Société de Littérature wallonne* lui imputait». Ce métissage prendra de telles proportions que certains auteurs verviétois des environs de 1900 «s'efforceront d'écrire comme à Liège»; «d'autres adopteront une grande partie du vocabulaire littéraire liégeois», le dictionnaire servant de relais.

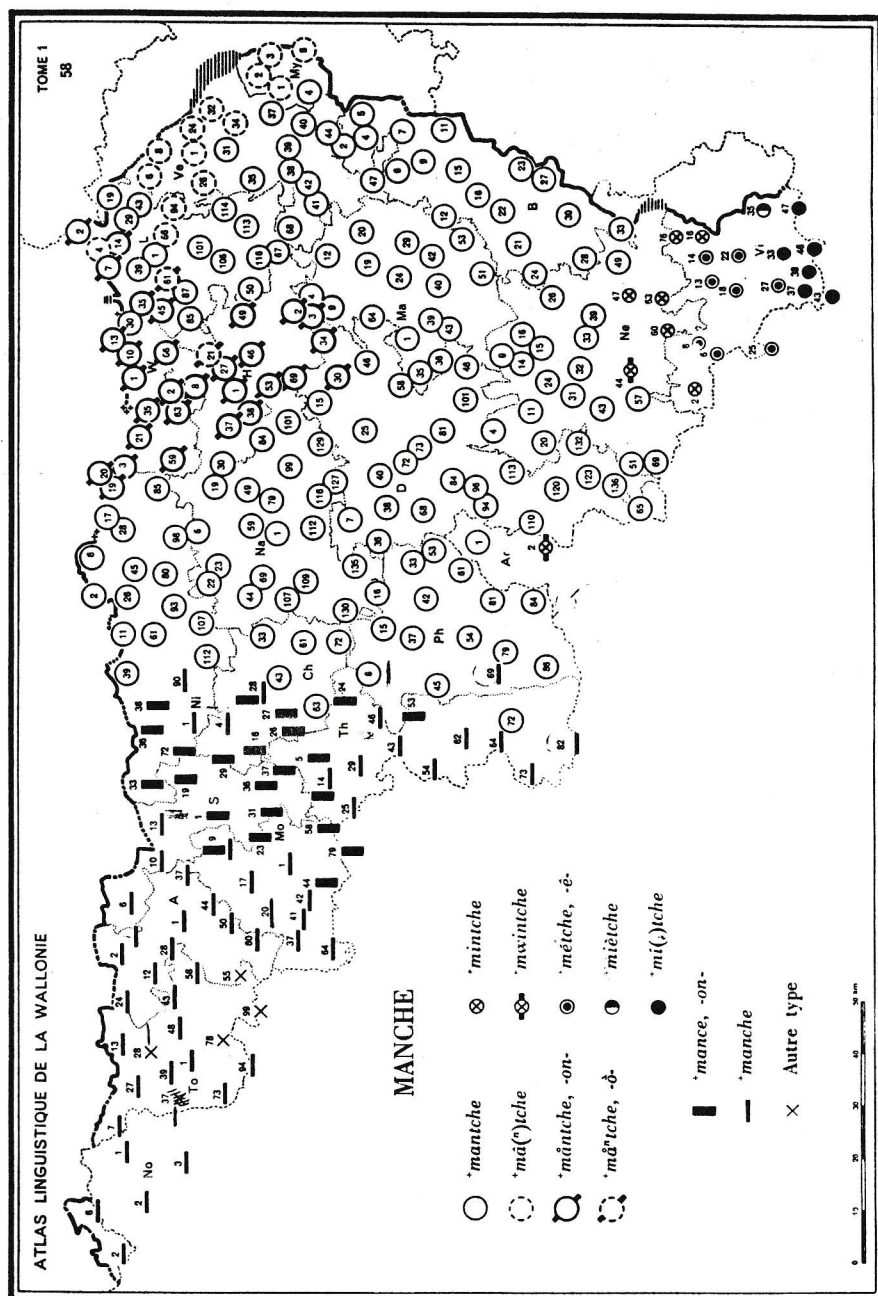
2. Le programme d'enquête

Un travail à faire consisterait à illustrer les appréciations de Legros en suivant les lignes générales qu'il établit. Notre propos sera beaucoup plus limité. On a choisi de revenir plutôt à la partie ancienne de la littérature wallonne pour envisager comment se présentent certains aspects du vocalisme qui concernent simultanément deux régions voisines de Liège: la Hesbaye et la région verviétoise. On part des premiers textes, vers 1600, et on s'arrête au milieu du XIX^e siècle, juste avant l'époque de renouveau dialectal qu'inaugurent Nicolas Defrecheux et la fondation de la Société liégeoise de Littérature wallonne (1856). Cette limite garde bien sûr un caractère arbitraire.

Pour voir dans quelle mesure les textes reflètent le particularisme local ou manifestent une éventuelle influence extérieure, on s'est servi de l'*Atlas linguistique de la Wallonie*². Sans doute l'image moderne qu'il présente des parlers wallons peut-elle inviter à des anachronismes. L'aire d'extension d'un fait phonétique - plan sur lequel on se placera exclusivement - a pu varier depuis nos premiers textes. Comment être sûr qu'on n'interprète pas comme un trait d'alignement sur le liégeois une forme écrite exprimant ce qui était jadis la situation linguistique normale sur le terrain?

Un seul exemple. On trouve en tête de l'*Anthologie* de M. Piron une chanson éditée en 1941 par J. Haust dans le recueil *Dix pièces de vers sur les femmes et le mariage*. Il s'agit d'un des plus anciens textes wallons, qu'on pourrait appeler la «chanson du veuf». Haust y relève une certaine «confusion des nasales *an* et *on*». Les cartes ANNEE, CHAMBRE ou MANCHE de l'ALWI (n° 2, 9, 58) montrent que la prononciation hesbignonne *ân*, *on* à la place du liégl. *an* couvre les arrondissements de Huy et de Waremme en s'avancant jusqu'aux portes de Liège: v. ci-dessous. La chanson a *courtison* 3 (= fr. 'courtisans'; les formes originales sont en italique dans la graphie d'époque, suivies du n° du vers), *pendon* 4 (fr. 'pendants, pendentifs') à côté de *gran* 1, *quan/qan* 3, 12, 19, *ottan* 8 ('autant'), etc. L'abondance des graphies avec *an* indique-t-elle que le texte, écrit comme le veut Haust à l'ouest de Liège, dans une zone aujourd'hui caractérisée par une prononciation hesbignonne, subit déjà une influence liégeoise très forte, mêlée à une attraction du français et de ses graphies? On invoquerait dans le même sens le fait que le nom du 'pain' soit ici *pan* à la liégeoise et non le hesb. *pon*: fait qui a une valeur spéciale puisque les deux formes wallonnes se démarquent en l'occurrence du modèle français. A l'inverse, les nombreuses formes avec *an* ne seraient-elles pas la marque d'un texte essentiellement liégeois, d'une production de milieu urbain qui subirait la présence plus forte de la campagne voisine, d'où certaines graphies avec *on*? Ainsi, on peut comprendre différemment la mixité des formes et concevoir de

² En se bornant aux deux premiers volumes, publ. par L. Remacle: *Aspects phonétiques*, 1953; *Aspects morphologiques*, 1969.



manière tout opposée le poids relatif de la ville et de l'environnement rural. Haust concluait quant à lui: «La nasale avait donc un son moyen. Ce mélange de formes se retrouve souvent à cette époque.»

Si le wallon liégeois, en partie sans doute sous l'influence du français, a imposé à la place de ce «son moyen» une prononciation *an* qui a irradié, l'effet d'attraction a pu être accentué dans la tradition écrite par la constitution d'une littérature dialectale essentiellement «liégeoise». D'après ce qui nous est conservé, celle-ci accède à l'imprimé au XVII^e siècle (*Ode à Mathieu Naveau*, 1620; *Sonnet liégeois au ministre*, 1622). Elle voyage assez librement, parfois même bien au delà des frontières de la principauté. La «chanson du veuf» est retrouvée à Valenciennes, dans un recueil ayant appartenu au duc Charles de Croy; la *Pasquète novèle* du milieu du siècle (le n° 4 dans les *Dix pièces de vers sur les femmes*) a été connue par deux exemplaires imprimés conservés à Gand; et c'est à Gand qu'a aussi été retrouvée, où fut acheté en 1845 l'*album amicorum* qui la conservait, la pasquille des environs de 1680 qu'on appellerait volontiers «Mes douze enfants» (n° 6 dans le même recueil). Mais nous sommes, dans la perspective de notre enquête, davantage concernés par les rapports mutuels qu'entretiennent les dialogues de paysans du XVII^e siècle, en somme par leur intertextualité. Les quatre premiers (1631-1636) ont été publiés par Haust en 1939. On y joint un *Discours de paysans sur le tremblement de terre et sur les lochets des filles d'au présent*, de 1640, édité par Haust dans le recueil sur les femmes (n° 2). L'*Entre-jeux* de 1636, rédigé dans une langue qui, «à part quelques singularités ou archaïsmes, est vraiment du liégeois moderne», est utilisé par l'auteur du *Discours sur le tremblement de terre*, qui lui emprunte textuellement plusieurs passages en adaptant la langue au parler de la Hesbaye. Il transforme *qwand* 'quand' en *quond*, *avant* en *avont*, *banstê* 'panier' en *bonstê*, etc. La diffusion de la littérature liégeoise a dû accompagner l'influence linguistique plus générale qu'exerçait une capitale de province.

Concernant le cadre géographique de l'inventaire, précisons qu'on a inclus dans le domaine hesbignon la ville de Huy, chef-lieu d'arrondissement (H 1 dans l'Atlas), qui se trouve à la limite entre Hesbaye et Condroz, sur la Meuse qui les sépare. Quant aux traits du vocalisme qui permettaient d'envisager simultanément Hesbaye et pays de Verviers sur la base de l'ALWI-II, on a retenu:

- a) la prononciation des voyelles nasales du wallon liégeois;
- b) celle des finales liégeoises en *-êye* et *-êye*;
- c) le traitement du *Ū* latin tonique, libre, soit dans la finale *Ū* + cons. nas. + A (type lat. *PLŪMA*), soit en hiatus (lat. *RŪGA*).

3. Les textes

Ceux-ci ne constituent qu'un échantillon. Le domaine hesbignon est d'une certaine manière mieux représenté, bien que des textes fassent défaut pour le XVIII^e siècle. On n'a pas considéré plusieurs poèmes qui concernent des personnalités ayant vécu à Huy ou dans la région, écrits donnés comme «liégeois» par l'*Inventaire* de Piron: *paskayes* célébrant des *primus*, des couronnés de l'Université de Louvain (Depreit, 1716, Piron 145; Delloye, 1733, 149); poème en l'honneur de «Monsieur d'Audace», de la maison des Croisiers de Huy (1720, 147); chanson pour une abbesse du Val-Notre-Dame à Antheit (1786, 196). On aurait pu ajouter la chanson hutoise pour le curé Bastiane (1786, 197).

Côté verviétois, l'amateur remarquera surtout l'absence des nombreuses pièces relatives à la Révolution de 1789, que M. Cabay a étudiées en 1978 dans un mémoire de l'Université de Liège (Philologie romane). On a aussi laissé de côté J.-Fr. Xhoffer, cité plus haut, qui demanderait une étude à part.

La liste qui suit mentionne entre crochets le n° d'ordre attribué aux textes dans l'*Inventaire* de Piron, à consulter pour plus de détails. On reprend la caractérisation linguistique fournie à leur sujet par les éditeurs modernes, réservant une notice plus complète à des textes moins connus ou écrits dans un parler particulier. On a conservé dans les titres l'orthographe originale (ce qui évite des interprétations parfois délicates). La plupart de ces textes sont anonymes.

A. HESBAYE

- | | | |
|-----------|------|--|
| Ch. F. v. | 1600 | <i>Chanson sur les femmes et le mariage</i> [284]. Ed. Haust, <i>Dix pièces de vers sur les femmes et le mariage</i> , 1941, I: «liégeois de l'ouest». Ed. Piron, <i>Anthologie de la litt. dial. de Wallonie</i> , Liège 1979, 1-2. |
| Sal. | 1632 | <i>Le Salazar liégeois</i> [3]. Ed. Haust, <i>Quatre dialogues de paysans</i> , 1939, II: «certaines particularités nous orientent vers la Hesbaye liégeoise». |
| D. Tr. | 1640 | <i>Discours sur le tremblement de terre et sur les lochets des filles d'au present</i> [285]. Ed. Haust, 1941, II: «le dialecte a beaucoup de traits de la Hesbaye liégeoise». |
| P.-Rob. | 1675 | <i>Dialogue entre Pasquot et Robiet</i> [10]. Ed. F. Tihon / J. Feller, <i>Annales du Cercle hutois des Sc. et B.-A.</i> 19 (1922), 158-201: «la pièce ne nous offre pas le dialecte hutois pur». |
| El. | 1842 | Attr. à Louis Dandoy, bourgmestre de Jeneffe (W 66). <i>Election d'Ignieffe</i> . Double feuil. impr., s.l.n.d. Liège, Bibl. des Dial. de Wallonie. |
| Foss. | 1853 | Alexandre Fossion, <i>Lê mâl e lînwe è lê boign' mèschèch</i> . Liège: Carmanne. Ed. part. d'une pièce du recueil <i>Lès buveûses di cafê</i> , dans Piron 1979, 52-54. |

Né en 1817 à Celles (W 52), A. F. est venu s'établir en 1847, comme instituteur, à Roloux (L 57, à qq. kilomètres). Il est censé avoir écrit dans le parler de Roloux, dont les formes ne figurent pas d'ordinaire dans l'*Atlas*, mais qui semble s'apparenter à celui de Voroux-Goreux, point d'enquête régulier (L 45). A. F. manifeste le souci d'une notation relativement phonétique, qui ferait de la lecture du wallon «la simplicité même», mais la pratique n'est pas à la hauteur des intentions. Sigles des pièces utilisées: v. la table des mat. du recueil.

B. RÉGION VERVIÉTOISE

- V. Ch. 1641 *Le vol du chat de Vervier* [228]. Ed. Feller, *Bull. Soc. verv. d'Arch. et d'Hist.* 11 (1910): «On y voit que tous les traits linguistiques distinguant le dialecte verviétois actuel du liégeois existaient déjà nettement marqués. Entre le langage d'aujourd'hui et celui du XVIII^e s., il n'y a vraiment que de minuscules différences.»
- C. Th. 1688 *Il i a stu l' tems qu'un zavens bon* [229: *Tribulations d'un curé de Theux*]. Ed. Feller, *ibid.* 23 (1930): «Nous avons en vain cherché à établir une liste de différences phonétiques entre le parler de Theux il y a deux siècles et demi et celui d'aujourd'hui. Tous les traits importants concordent.» Très proche du verviétois, le parler de Theux (ALW: entre Ve 31 et Ve 35) s'en sépare cependant «et se rapproche de la zone malmédienne par quelques traits assez marquants».
- Lass. 1754 *A Monseu I.G. Lassaux d' Lenbor lu jou qui prent les egrés du licence ez Dreu duvain l' fameuse Université d' Lovain, le 9 déc. 1754* [157: *Poème verviétois*]. Placard perdu, copie XIX^e s., inéd. Liège, Bibl. des Dial. de Wallonie.
- Sim. 1760 *Le mayeur ruiné par sa charge, ou Simon le Scrinî* [365]. Ed. Haust, 1934: «Dialecte de Verviers. Mélange capricieusement le verviétois et l'ardennais».
- Ang. av. 1850 Thomas Angenot, *Chanson del cromptîre* (1815?), *Complaitt d'onnn amm à qui in' mank rin* (1843), dans *Verviana* 1891. Legros: «wallon peu riche».

4. Traitement des voyelles nasales

4.1. Liég. *an* = hesb. *ân/on*

On a vu que la vélarisation couvrait les arrondissements de Waremme et de Huy en s'étendant jusqu'aux faubourgs de Liège. Notons que la carte MANCHE ne donne pas de forme pour Roloux, mais que Voroux-Goreux (L 45), voisin, a *mântche* ou *montche*. Les Awirs (L 85), qui n'est pas éloigné, a cependant *mantche* comme à Liège.

Le *Dialogue entre Pasquot et Robiet* illustre bien le principe voulant que la rime fasse nettement mieux apparaître - mais pas toujours - la prononciation réelle ou probable. Il y a un type *èfant* 'enfant', à l'intérieur du vers (244, 308). On trouve même *èfant* à la rime, couplé avec *Alemand*, fortement soumis à la prononciation française (387-88). Pourtant, les vv. 163-64 et 211-12 font rimer *èfont* (*l'èpti sefont* = 'les petits enfants') avec *tchanson* et même *Alemond*, qui montre l'étendue lexicale de la vélarisation. On a *Jehan* 449 à l'intérieur du vers, mais *Jehon* 51 à la rime; *jondant* 230 ('joignant') et *volon* 260 ('volant').

L'examen de la distribution *an-on* met d'autre part en évidence l'influence du français ou le rôle que peut jouer celui-ci comme point de référence dans l'appréciation de la valeur de certaines graphies. Le P.-Rob. a trois fois plus souvent *grand* que *grond*, qui, dégagé de la prononciation française, doit reproduire celle de l'auteur. On conçoit que, dans la plupart de nos textes, les mots wallons correspondant au français 'quand', 'tant', 'pourtant' ou 'devant' se présentent sous la forme française: cf. aussi le *Salazar liégeois*, vv. 2, 101. Mais l'*Election d'Ignieff* a *kon*, *ton*, *porton* pour ces mêmes termes. Il est difficile de ne pas céder à l'orthographe courante dans des mots comme wall. *tchambe* 'chambre' (P.-Rob. 61), *dimander* 'demander' (62), *tchanter* 'chanter' (164), et plus encore quand il s'agit de réalités extérieures à la sphère de la vie ordinaire. Une référence plus étroite à celle-ci accroît en principe l'intérêt des notations, en l'absence d'une forme française correspondante. Dans P.-Rob. 204-206, l'*ansinî* 'fumier' se présente à la liégeoise; *ALW* III, n. 37/c.17, montre la localisation du hesb. *onsinî*, -i, à l'ouest de Waremme et dans l'arrondissement de Huy, la zone entre Waremme et Liège ayant une initiale plus ou moins vélarisée [ãsini:].

Si l'attraction française joue, dans les cas précédents, en faveur d'une graphie *an* qui risque de masquer la vélarisation, à l'inverse, la graphie des désinences verbales de la 1^{re} personne du pluriel, à l'indicatif présent ou futur, peut être d'autant plus significative que les désinences liégeoises diffèrent de celles du français: liég. -*ans* (*nos magnans* 'nous mangeons') pour fr. -*ons*. L'influence française inclinerait à noter ces finales en *on*: qu'elles soient notées par *an* dans la zone où celui-ci tend vers *on* rend plus forte la présomption d'une influence liégeoise. Cf. *ALW* II, c.95 (NOUS) AVONS (reproduite ci-dessous), où on voit que la zone de prononciation vélaire correspond en gros à celle de MANCHE, et surtout que cette articulation vélaire y est beaucoup plus franche. L'auteur de Huy ou de Waremme prononçait nettement *avons*: il fallait une influence de parlers voisins pour qu'il écrive *avans*. Le namurois et l'ardennais pouvaient il est vrai, comme le liégeois, remplir ce rôle. En Hesbaye liégeoise, il est plus naturel de penser à une influence de la capitale principautaire.

Tout ceci posé, on constate que, dans les pièces anciennes comme dans les textes modernes, deux catégories générales offrent une graphie *an* pour le hesb. *ân/on*.

4.1.1. Participe présent

Malgré le poids de la graphie française, plusieurs de nos textes ne manquent pas de noter par *on* cette finale de participe. La chanson de Jeneffe de 1842 a *to volon* 'tout (en) voulant', *pinson* 'pensant' à côté de *k'noban* 'connaissant'. Foss./Vue 41, 52 a *to s' baton* 'tout en se battant' à côté de *à to m' batan* 'tout en me battant', mais les autres participes présents qu'on a vus sont notés *an*. Quoi de plus normal? Même tendance dans le *Salazar* de 1636, où ces participes échappent massivement à un système graphique reproduisant assez fidèlement le *on* hesbignon. On trouve néanmoins *le prometton* 77 'leur promettant' et *en juron* 79 'en jurant', ce dernier à côté de *to iuran* 132. Sur la base de telles correspondances, Haust conclut: «L'auteur prononçait certainement *on* partout.»

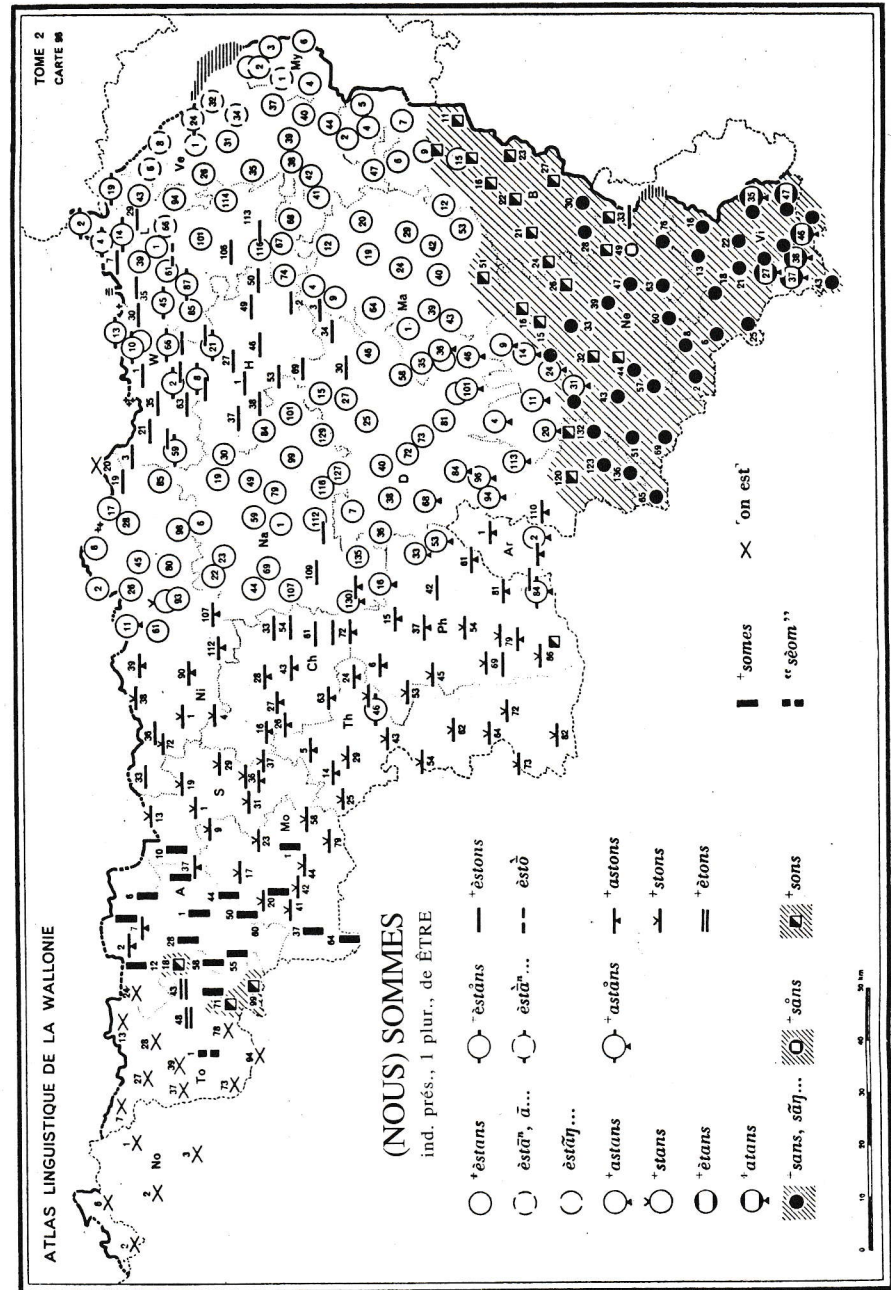
4.1.2. Indicatif présent et futur, impératif / 1^{re} personne du pluriel

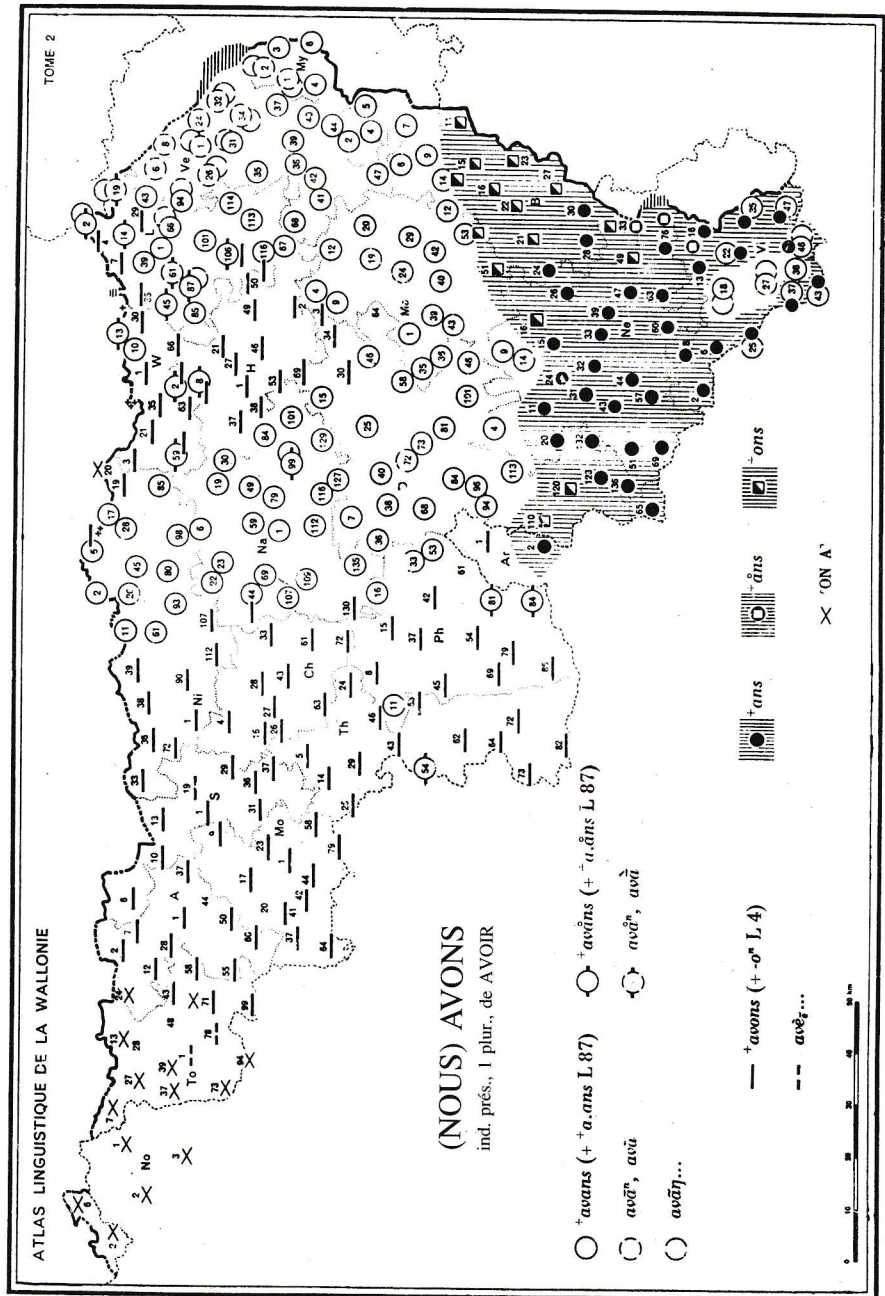
Dans les 170 vv. du *Sal.*, mis à part les gallicismes des participes présents et des types *quand* et *mitan*, on trouve surtout des graphies *an* pour transcrire ces désinences correspondant au fr. -ons: *dibans* 148 'disons', *avan* 158 'avons', à côté de *eston* 163 'sommes', *volon* 164-65 'voulons' (autres mots avec *anhansi* 99 'respirer', *branscater* 162 'bransqueter, piller').

L'examen du *Discours de paysans sur le tremblement de terre* (1640) va dans le même sens. Rappelons l'appréciation de Haust. «Le dialecte a beaucoup de traits de la Hesbaye liégeoise: partout *on* pour *an*: *allon* 3, *aron* 10, *ton* 20, etc.; *plonchi* 5, *bonstay* 74, *d'mondé* 84 (except.: *dimandon* 81, *grand* 162).» Il est d'autant plus caractéristique qu'on puisse ajouter à ces exceptions le *sauan no* = *sâvans-nos* 'sauvons-nous' du v. 8, qui constitue en fait l'écart le plus frappant - on serait tenté de dire: le seul véritable - par rapport au système général de notation. Le *an* de *dimandon* peut se comprendre par l'influence française ou par un effet de dissimilation. *Grand* pour *grond*, au dernier vers, résulte d'un relâchement de l'attention. Mais comment expliquer *sâvans-nos* autrement que par l'effet d'une influence extérieure, liégeoise, intervenant au début du texte, quand n'est pas encore automatisée la notation d'un trait local? Un aveu d'attraction aurait échappé à un auteur par ailleurs très attaché à reproduire son parler dans ce qu'il a de typique.

On peut se contenter d'un examen plus rapide de P.-Rob. J. Feller avait noté que «la nasale *on* pour *an* (...) est moins fréquente dans le ms. que *an*» (163). Ajoutons simplement que cette dernière graphie affecte abondamment les finales verbales ici en question: *nos volans* 116, *nos-îrans* 310-11, *nos vik'rans* 313 'nous vivrons', *nos f'rans* 316 'nous ferons', *nos pâtr'rans* 337 'nous partirons', etc.

Les textes modernes montrent la même tendance. El., qui prend soin d'écrire *kon*, *ton*, *porton* pour les fr. 'quand', 'tant', 'pourtant', a *nos-avans* 4





'nous avons'. Fossion, qui rêve d'une écriture phonétique, et qui veut la sienne, en tout cas, plus transparente, a *nos ravans* 9 'nous ravons', *fièstans* 10 'fêtons', *nos-irans* 50 dans les *Buveûses di cafè*, *nos prindrans* 18 'nous prendrons' dans la *Chanson* n° 1, etc. (à côté de forme en *-ons* à la française).

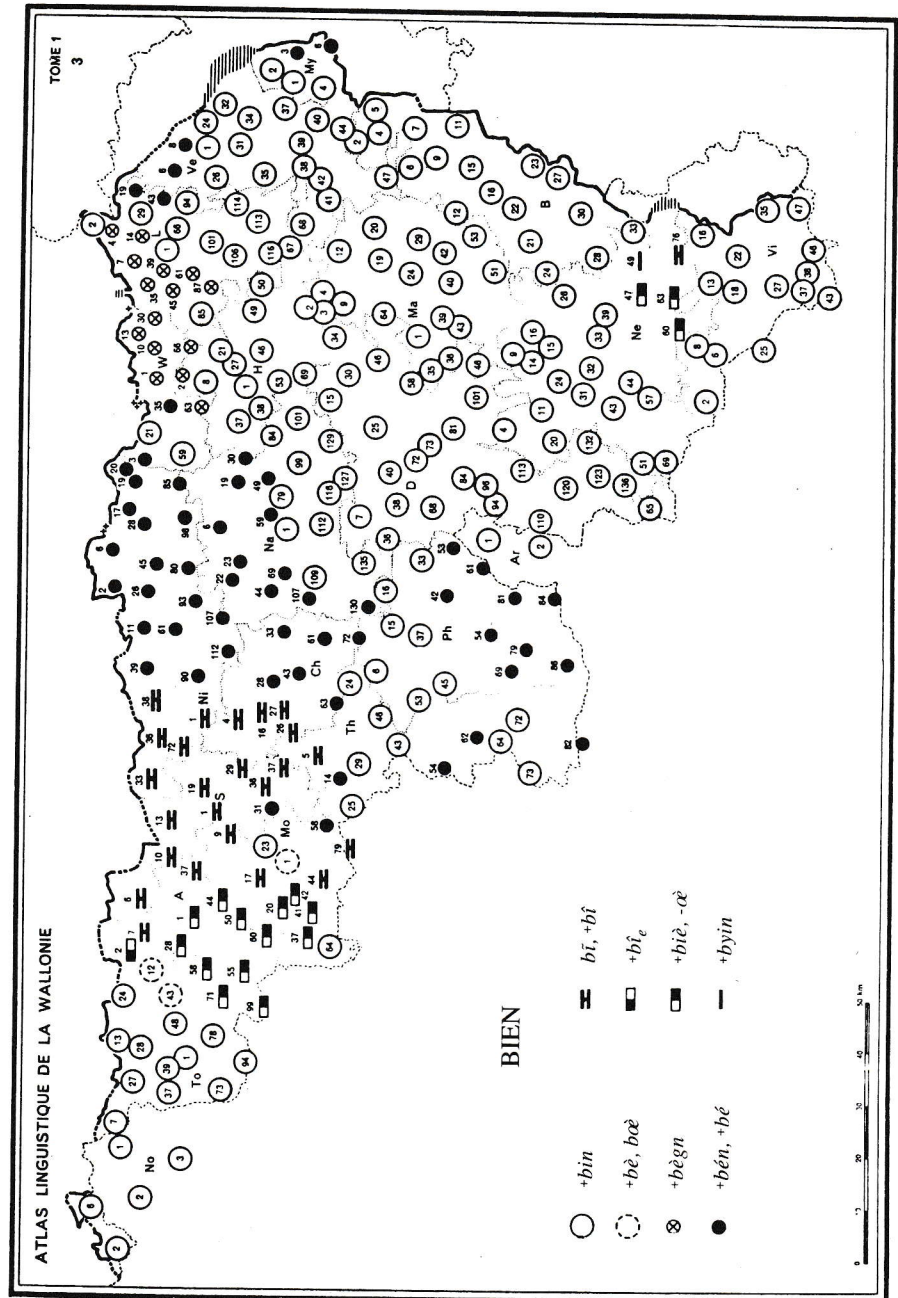
4.2. La dénasalisation verviétoise

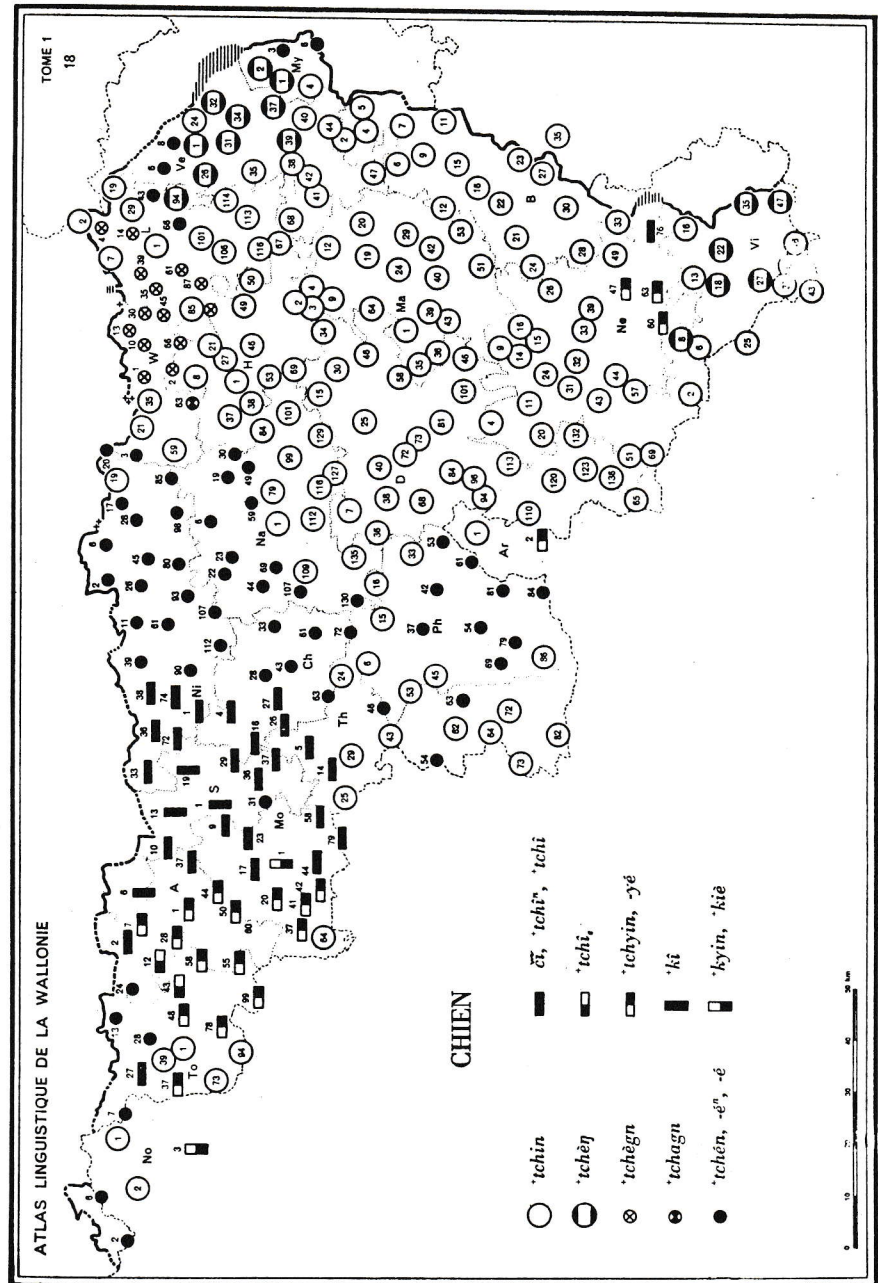
Reprenons ici ce qu'écrivait Feller dans son commentaire du *Vol du chat* de 1641 (88). «Un caractère de la région verviétoise est la dénasalisation partielle ou totale des voyelles *an*, *in*, *on*. Elle se marque assez mal dans l'écriture. Actuellement encore, nos auteurs écrivent souvent des nasales qu'ils ne prononcent pas. Il ne faut donc pas s'attendre à rencontrer dans des écrits d'il y a deux siècles une exactitude qu'on n'observe pas aujourd'hui. Néanmoins, les traces de dénasalisation que nous fournissent nos deux textes (= nos deux mss.) prouvent à suffisance que le phénomène est ancien.»

Ces habitudes graphiques perturbent la notation d'éventuels faits de maintien de la voyelle nasale ou de renasalisation, lesquels, de toute manière, seraient plutôt à imputer à une influence ardennaise, comme le montrent les cartes BIEN, CHIEN ou CINQ de l'ALWI (3, 18, 19; cf. ci-dessous).

On peut tirer une constatation provisoire. Si la dénasalisation du *in* ardennais et liégeois se manifeste un peu partout, elle épargne en général des mots comme *nin* 'ne pas', *bin* 'bien' ou *rin* 'rien'. Haust note que ceux-ci se présentent tous sous cette forme, à une exception près, dans *Simon le scrinî* (1760), alors que le même texte a: *gâgnî* 'gagner', *côtène* 'contente', *plène* 'pleine' = liég. *gangnî*, *contin.ne*, *plintè* verv. *y-êfeule*, *êsi*, *arêdjî*, *atêdant*, *sê* = liég. *il infêle*, *ainsi*, *arindjî*, *atindant*, *sins* (21). Cf. dans Ang./Cromp. *nin* 10,14,20,26,32,39, *bin* 13,16,26,39; ou le titre même de la *Complaitt d'onn amm à qui in' mank rin*, avec sa distribution typique des graphies nasales et dénasalisées.

La comparaison des cartes BIEN et CHIEN montre en effet que la zone de dénasalisation est beaucoup plus étendue dans le cas de CHIEN, celle de BIEN étant réduite à quelques points au nord de Verviers. A Verviers même, on a *bin* comme dans les Ardennes ou à Liège. L'ALW précise qu'il s'agit de la forme à la pause, sous l'accent (la question étant : «pesez-moi *bien*...») et que le mot a souvent une autre forme en position atone: par ex. *bé* à l'est de Verviers (Ve 24, 32). *Simon le scrinî* a en effet *bé* 121, isolé, dans *i v' fât bé vite marier*, qui peut conserver une dénasalisation plus ancienne et géographiquement plus étendue. On songerait, en considérant les zones latérales dans lesquelles s'est réfugiée la dénasalisation, à une expansion du wallon ardennais et liégeois.





5. Traitement du liég. -êye/-êye

On part de la carte VIE de l'ALWI (98; v. ci-dessous). Le liégeois a *vêye* avec *ê* bref. Le hesbignon ferme la voyelle: *vîye*. Le verviétois allonge le timbre *ê*: *vêye*. Ce timbre long caractérise en liégeois les finales de participes passés féminins: *magnêye* 'mangée', *binamêye* 'bien-aimée'. Ces dernières formes sont aussi celles de Verviers et du nord de la Hesbaye, mais la région de Huy a des participes passés féminins en -*êye*: carte TROUÉE de l'ALWII (77). En somme, la fermeture du liégeois -*êye* en -*îye*, étendue à la Hesbaye, s'accompagne à Huy d'une fermeture spéciale du liég. -*êye* en -*êye*.

5.1. Hesbaye

L'examen peut appuyer l'idée d'une influence croissante du liégeois, des plus anciens écrits à l'époque moderne. Les textes se regroupent en trois «niveaux».

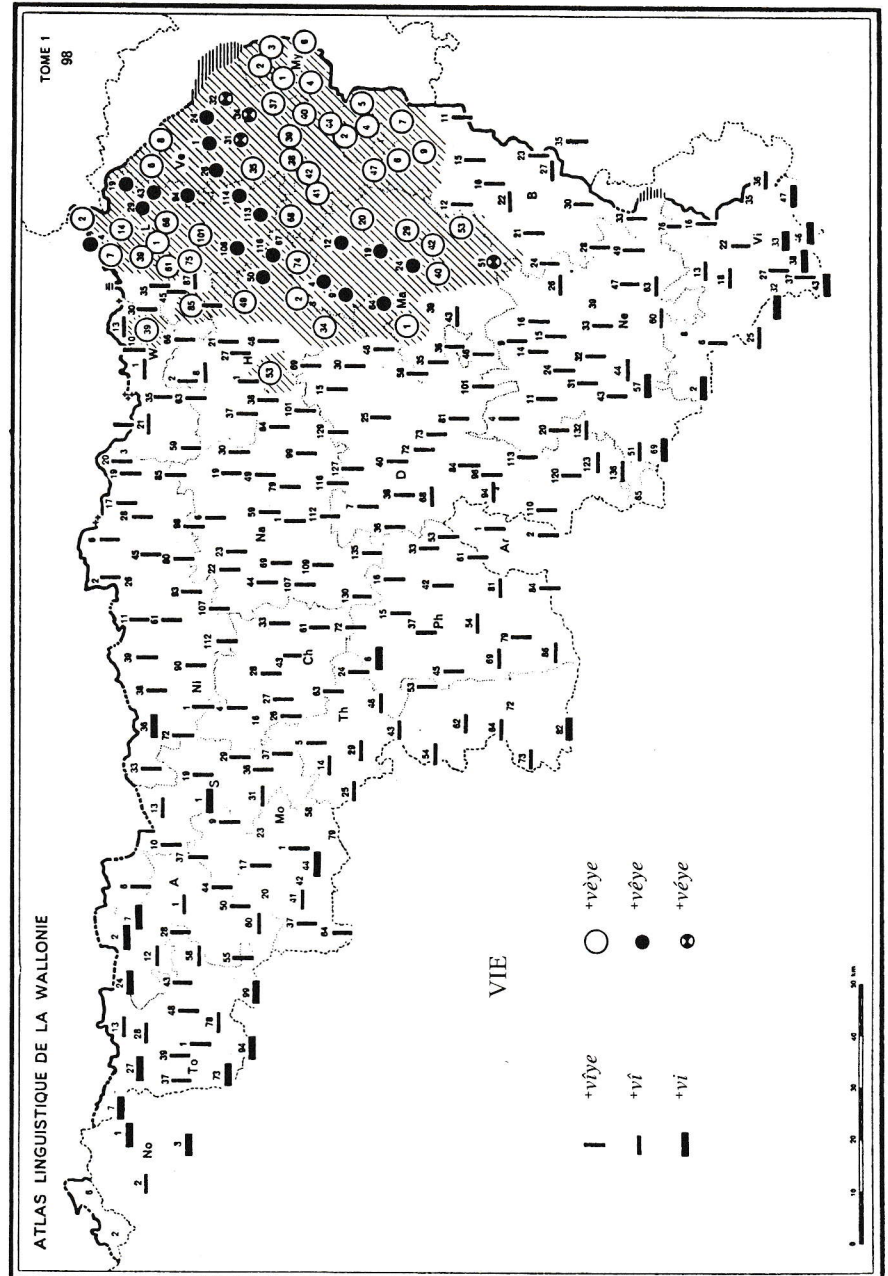
5.1.1. Le *Salazar* (1632) et le *Discours sur le tremblement de terre* (1640) ont un régime homogène de graphies en -*îye* et sont donc, sur ce point, franchement hesbignons.

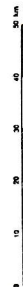
- Sal.: *vie* 5,109, moins indicatif que *mie* 106,121 = liég. *mêye* 'mille', qui échappe à l'influence française. Noter aussi *mine* = liég. *mêne* 'mine' et *Campine* = *Campène*.
- D. Tr.: *rie* // (rimant avec) *vie* 39-40 = liég. *rêye* 'rie' // *vêye* 'vie'; *botie* // *orie* 109-10 = liég. *botêye* 'bouteille' // *orêye* 'oreille', cas plus probant puisque la forme française attirait le correspondant wallon vers la forme liégeoise; *fie* 121 = *fêye*. Et encore: *mine* = *mêne*, *rapine* = *rapène*.

5.1.2. Le *Dialogue entre Pasquot et Robiet* (1675), écrit en hutois, donc dans un parler offrant une double fermeture des liég. -*êye* et -*êye*, montre selon Feller une «imitation liégeoise».

A. Liég. -*êye*: formes et rimes sont significatives.

- Formes: *vicarîye* // *veye* 445-46 = liég. *vicârêye* 'vie, existence' // *vêye* 'vie'; le premier terme est assez indicatif, puisque sans équivalent français.
- Rimes: *Hongrie* // *cureye* 203-204 = liég. *cûrêye* 'charogne' // *Hongrêye* *armuries* // *gobee* 443-44 = liég. *ârmurêyes* 'armoiries' // *gobêye* 'guenille, souillon, effronté(e)'





Feller commente: «Ces rimes ne sont possibles que si on prononce *-ie* avec *i* ouvert et *-ee*, *-eye* avec *è* fermé.» La prononciation hutoise serait donc respectée en partie, selon Feller. Elle le serait intégralement si ces finales se prononçaient toutes comme le fr. *Hongrie* ou le hutois *vicârîye*.

B. Liég. *-êye*. P.-Rob. note souvent les finales hutoises correspondantes par *-aye*, graphie généralement utilisée à Liège pour traduire un *ê* long. Cf. *chapurnaye* // *moulnaye* 65-66 = *tchapurnêye* 'grand coup de chapeau' // *moûnêye* 'provision de farine'; *bouaye* // *chiminaye* 169-70 = *bouwêye* 'buée' (fr. arch.), lessive' // *tchiminêye* 'cheminée', etc. Feller: «les formes en *-aye* ne peuvent plus apparaître que comme de simples graphies, d'imitation liégeoise». Il est difficile de dire quand on passe de l'imitation graphique à l'enregistrement d'une influence orale.

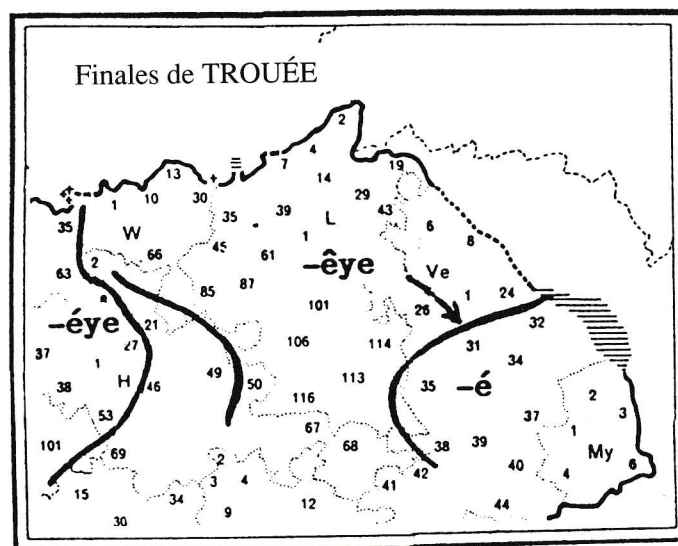
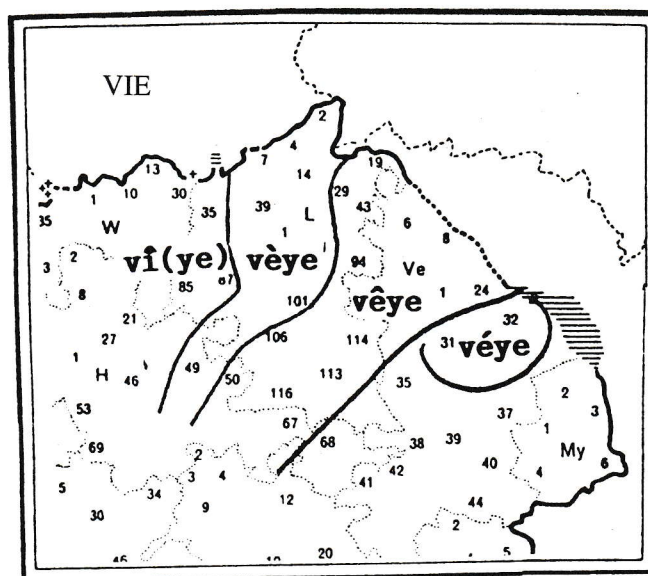
5.1.3. Nos textes du XIX^e siècle, malgré l'attention que Fossion prétend porter à la graphie, montrent une confusion qu'on dirait accrue, entre hesbignon et liégeois.

- El.: liég. *a d'meye* // *Conseil* 18-20, à côté du hesb. *fî 24* = liég. *fêye* 'fois; fille'.
- Foss.: liég. *fêie* dans *Cafê* 68, à côté du hesb. *fi/fî Cafê* 29, 116, 118, 129, 150; liég. *veie* // hesb. *leie* dans *Chans.* I, 9-10 = «vie» // «elle» (cf. *ALW* II, c. 26), à côté de *vî* = même mot dans *B.Sav.* 5 ou *Chans.* IV, 15; liég. *botêie* dans *Cafê* 34 = hesb. *botîye* 'bouteille' (cf. le *Discours sur le tremblement de terre* de 1640), à côté du hesb. *Mari* 18 = liég. *Marêye* 'Marie', *crî* 67 = liég. *crêye* 'pleure (= crie)', *mâlâhi* 248 = liég. *mâlâhêye* 'difficile', *bôkî* dans *Merveie* 3 = liég. *bokêye*, 'bouchée', etc.

5.2. Région verviétoise

Comme l'indiquent les cartes VIE et TROUEE, il convient de distinguer ici entre le liégeois, le verviétois proprement dit et le parler d'une zone située au sud-est de Verviers (principalement les pts 31-34 = Polleur, Jalhay, Sart-lez-Spa). Pour les finales correspondant au fr. *-ie*, le verviétois diffère du liégeois par une voyelle plus longue, la zone sud-est par un timbre plus fermé: liég. *vêye*, verv. *vêye*, s.-e. *vêye*. Pour les finales correspondant à *-ée*, le verviétois a une voyelle longue comme le liégeois, mais le sud-est montre aussi un timbre fermé: liég.-verv. *trawêye* 'trouée', s.-e. *trawé*. Symétriquement, le verviétois a donc partout des finales longues en *-êye*.

Feller s'interroge, à propos du *Vol du chat* de 1640: «La prononciation verviétoise se rapprochait-elle alors de celle qui existe encore à l'est et au sud de Verviers...? Nous sommes persuadé, sans pouvoir en fournir de preuve palpable, que le dialecte de Verviers tend, depuis soixante ans, à se rapprocher du liégeois.» Feller écrivait ceci en 1910.



Il est difficile d'interpréter des graphies de finales de participes passés féminins, inévitablement attirées par l'orthographe française. Le liég.-verv. *binamêye* 'bien-aimée' s'écrira *binamée* (Lass. 88, Sim. 58). Ceci dit, les anciens textes semblent montrer, pour toute la région de Verviers, une prononciation fermée, avec quelques cas d'attraction liégeoise pouvant relever du processus noté par Feller.

5.2.1. Fermeture ancienne, y compris en verviétois

Type 'vie'. V. Ch.: «Ces finales sont toutes en *-ée* dans nos textes: *sotrée* ms. M et D 25; *luegnrée* M 26 = *lu wogrée* D 26; *filosophée* M 47, D 49; *vessée* ou *vessées* M 48,95,123, D 50,61,119; *drolrée* M 108; *rouvée* M 95, D 97 (j'oublie)», etc.

Type 'trouée'. C. Th.: *pelez et tiesse* 8 = *pêlêyes tiêsses* 'têtes pelées'. Sim.: Haust retient comme un trait ardennais le caractère fermé des finales en question (21; mais cf. les transcriptions *djournêye*, *binamêye*).

5.2.2. Procès d'ouverture.

Type 'vie'. Sim.: «verv. *fêye* 'fille; fois', *mêye* 'mille', *vêye* 'voir', etc.; en liég., *fêye*, etc.» (Haust).

Type 'trouée'. V. Ch.: un des deux manuscrits a *roelaie* = *rôyelêye* 'rayée' avec finale «indiquant un *ê* ouvert» (Feller).

L'hypothèse de Feller semble confirmée.

6. Traitement du *û* lat. dans *PLŪMA* et *RŪGA*

6.1. Hesbaye

6.1.1. Vitalité du *ou* hesbignon

Dans ces deux cas, la frontière avec le domaine liégeois se situe davantage à l'ouest que dans des cartes vues plus haut. La limite passe à peu près par Roloux, parler dans lequel écrit Fossion (entre W 66, L 45 et L 85). Le liég. a *plome*, *rouwe* le hesb. *ploume*, *rouwe/roûwe*.

Dans nos textes, les formes hesbignonnes non seulement se maintiennent très bien, mais s'imposent:

- pour un écrit ne montrant que quelques traits hesbignons tel que Ch. F. (vers 1600), qui donne *atoume* 35 = liég. *atome* 'tombe';
- à des zones frontières très sollicitées par l'influence liégeoise. Fossion a les hesb. *toume* 'tombe' (Ch. I, 23), *ploume* 'plume' (Cafè 8, Concour 4), *loume* '(il) éclaire' (Concour 2), *noule* 'nulle' (partout), *roû* 'roue' (dans la

pasquille *Lè roû d' châr è l' pubott' don malâd'*), *voul'tî* 'volontiers' (*Sèli* 18). Cf. aussi *pou-drî* = liég. *po-drî* 'derrière' dans *El.* 30.

6.1.2. Un cas particulier: 'cela'

Le rapport liégeois-hesbignon est en quelque sorte inversé dans le cas de 'cela': liég. *çoula*, hesb. *çola*. La forme liégeoise apparaît dans le *Sal.* 73,128, à côté du hesb. *noulu* 149 = liég. *nolu* 'personne'. De même, *D. Tr.* a *soula* 155 à côté de *sola* 27 (et hesb. *noule*, *couve*), comme le note Haust. L'attraction liégeoise est manifeste. Elle a pu être contrecarrée par une attention plus grande au parler local, dans une phase de «conscience littéraire» plus avancée: au milieu du XIX^e siècle, Fossion rétablit le *çola* hesbignon (*Cafê* 5).

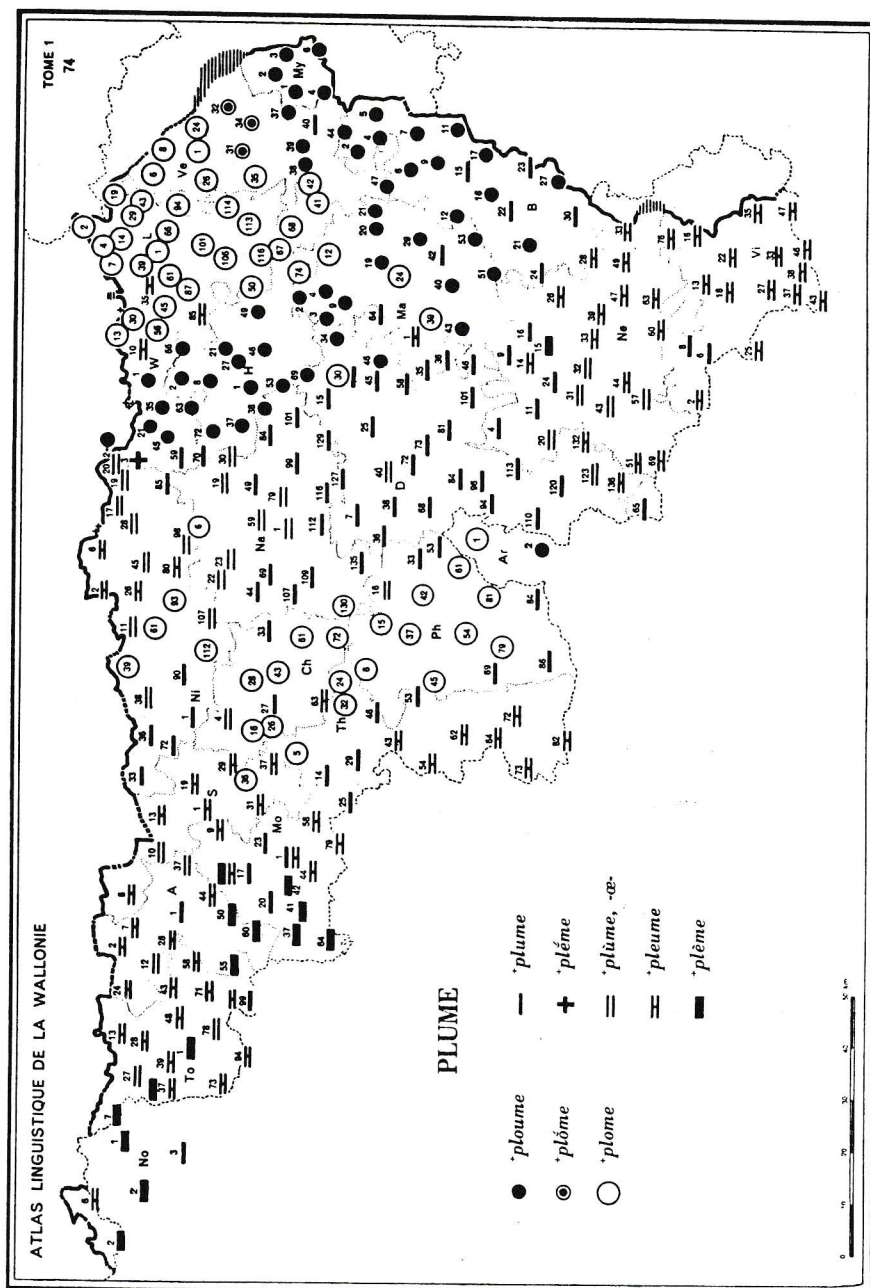
6.2 Région verviétoise

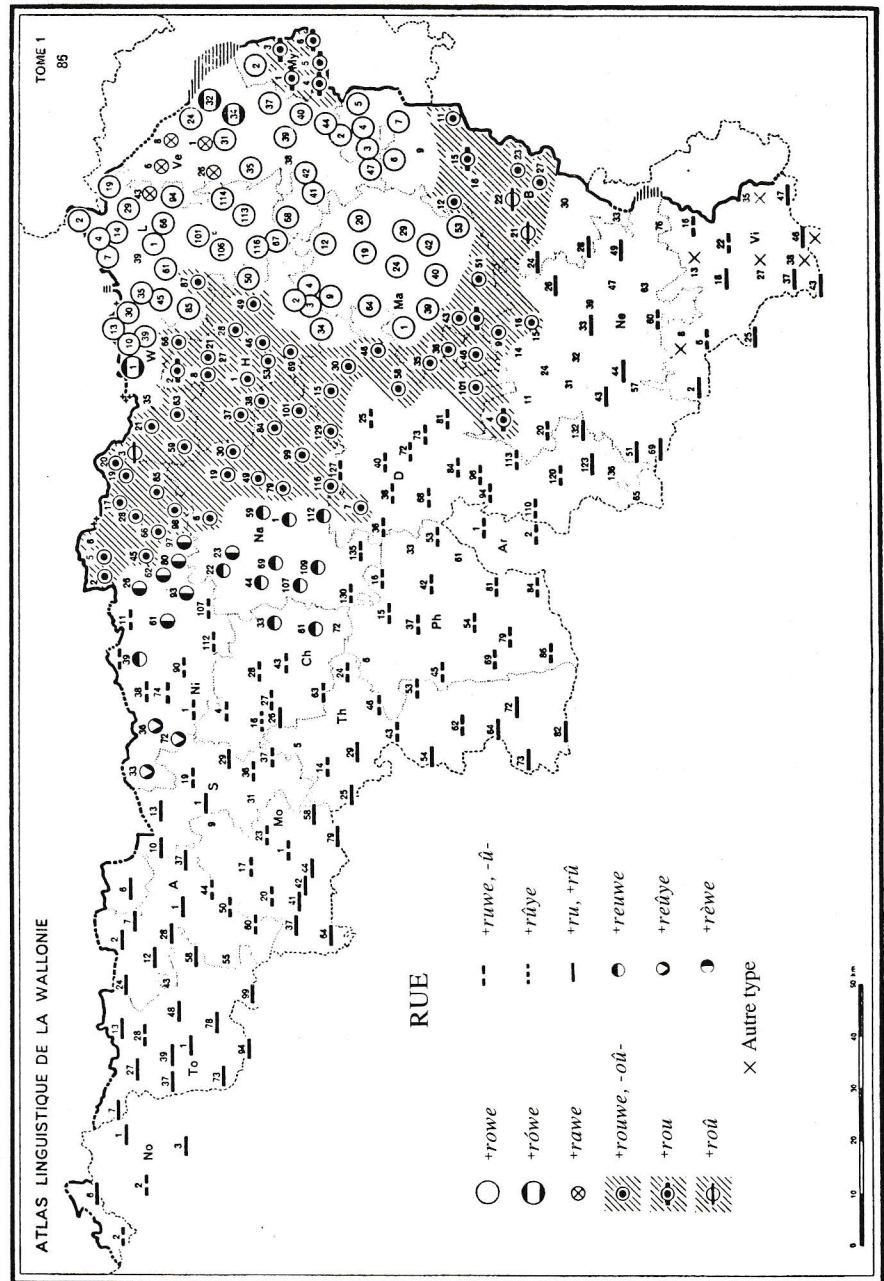
6.2.1. L'alphassisme

Le traitement de *RŪGA* > fr. *rue*, liég. *rowe*, verv. *raue* n'est pas séparable de celui d'autres voyelles latines ayant donné liég. *o*: *CAUDA* > *cowe* 'queue', *HOMINEM* > *ome*, *QUOMODO* > *come*. Le verviétois montre partout: *caue*, *ame*, *came*. Ce premier phénomène d'«alphassisme», qu'on appellera alphassisme I, est à distinguer d'un alphassisme II affectant les finales latines en *-ŪRA*: *DŪRA* > fr. *dure*, liég. *deûre* [dœ:r], verv. *dâre*; **CŌ(N)SŪTŪRA* > fr. *couture*, liég. *costeûre*, verv. *costâre*. La comparaison des cartes *RUE*, *QUEUE* et *COUTURE* de l'*ALW* met en évidence la disparité des aires d'extension du phénomène. Si l'alphassisme de 'rue' et de 'couture' est spécifique à la région verviétoise, le type *caue* s'étend sur l'Ardenne et la Hesbaye.

6.2.2. Vitalité du *a* verviétois

Ces prononciations locales sont bien affirmées dans tous nos textes, et l'influence liégeoise est faible. Le commentaire de Feller sur le *Vol du chat* a une valeur générale. On y relève 15 cas où *a* remplace *o* et *eû*. «Sur ces quinze exemples, (le ms.) M n'a que trois fois *o* et D deux fois; et encore on peut affirmer que c'est par inadvertance; la graphie française a été substituée à la wallonne: *comme* D 28, D 66, M 64, *donne* M 57. Une seule fois *com* M*97, contre cinq ou six *cam* dans chaque pièce.» Citons seulement, à l'autre bout de la chaîne, chez Ang.: *ame* 'homme' au titre de la *Complaitt d'onnn amm à qui in' mank rin*; *came* 34,37; *balawe* 34 = liég. *balowe* 'hanneton'; *craue* 36 = liég. *crowe* 'crue'; *dar* dans *Cromp.* 67 = *deûr* 'dur'. etc.





6.2.3. Solidarité avec l'ardennais: 'une'

La forme ardennaise-verviétoise pour 'une' (cf. *ALW* II, c. 9), *one*, est bien conservée, malgré la proximité du liég. *eune* par ex. dans Lass. 20,62,66 (milieu XVIII^e s.). Notons la forme *ane*, aujourd'hui disparue, dans Sim., pour la même époque.

7. Conclusion

7.1. La comparaison avec l'*ALW*

Sur les trois points phonétiques choisis, deux ont montré une certaine attraction de formes liégeoises, difficile à situer entre le plan purement graphique et celui de l'oral: la prononciation des voyelles nasales et celle des finales correspondant au fr. *-ie* et *-ée*. Dans le troisième cas, l'articulation hesbignonne du type *ploume* = liég. *plome* et l'alphassisme verviétois ont manifesté leur solide résistance au liégeois.

L'examen des voyelles nasales, si on accorde quelque valeur aux graphies, a surtout mis en évidence la relative sélectivité de l'influence extérieure. En Hesbaye, la «confusion entre *an* et *on*», activée par le liégeois là où le hesbignon a *on*, affecte essentiellement les finales de participe présent et les désinences verbales de la 1^{re} personne du pluriel. L'attraction du français a pu jouer dans le premier cas, en attirant *on* vers *an*, mais c'est le contraire qu'on observe dans le second, où le hesb. *nos magnons* 'nous mangeons' s'éloigne parfois du français sous l'influence du liég. *nos magnans*. Même effet de sélectivité à Verviers, où la classe des mots *bin* 'bien', *nin* 'ne pas' ou *rin* 'rien' échappe - dans les graphies - à la dénasalisation locale, sans que nous puissions invoquer ici une influence particulière, puisque toute l'Ardenne a *bin*.

L'examen des finales correspondant au liég. *-èye* et *-êye* s'est davantage porté vers le plan de l'histoire. En gros, il semble que ces finales, qui ont partiellement conservé un timbre fermé en Hesbaye (*vîye* pour *vêye*, *trawêye* à Huy pour *trawêye* à Liège et Waremme), montraient ce caractère fermé sur une aire plus large. C'était déjà l'idée de Feller à propos de Verviers. On peut croire avec lui que ces deux types de finales se sont ici ouvertes sous l'influence du liégeois, jusqu'à dépasser celui-ci en ouverture dans le cas de *vêye*, devenu aujourd'hui *vêye* à Verviers. Les graphies en *-aie*, que partagent le *Dialogue entre Pasquot et Robiet*, première pièce hutoise, et le *Vol du chat* de Verviers, première wallonnade locale, témoigneraient déjà de ce que Feller appelait une «imitation liégeoise». Celle-ci ne doit pourtant pas être surestimée, comme le montre la notice sur 'une', illustrant l'unité du verviétois et de l'ardennais.

7.2. Du spontané au réfléchi: reflet, intégration, différenciation³

Quel rôle a joué, chez certains de nos anciens auteurs, la conscience qu'ils écrivaient dans un parler plus ou moins spécifique, plus ou moins différent de ce liégeois central autour duquel s'est édifiée la littérature wallonne?

La question ne peut pas se poser dans les termes familiers aux historiens italiens, quand ils distinguent entre une *letteratura dialettale spontanea*, qui ne s'établit pas consciemment sur une différence entre patois et langue centrale, et une *letteratura riflessa* jouant sur cette différence, voire sur une opposition à la langue officielle. La production régionale de Wallonie au Moyen Âge appartenait peut-être à la première catégorie, dans la mesure même où sa langue appartenait au domaine français. Écrite en français dialectal, et non en wallon, elle ne relève pas de la littérature qui nous occupe ici. Dès l'origine, le fait d'écrire en wallon n'a pu qu'impliquer la conscience d'une activité radicalement différente de l'exercice littéraire institué, habituel ou officiel, vu la distance qui sépare le patois régional du français, même dialectal, utilisé jusqu'alors dans toute l'expression écrite qui nous est parvenue.

Ceci dit, le procès d'évolution allant du «spontané» au «réfléchi» peut rester à l'œuvre dans une littérature qui fut toujours consciente de sa particularité. On conçoit qu'à son émergence vers 1600, elle garde un certain caractère de spontanéité qui se marque éventuellement dans la manière dont elle reflète, sans trop d'influences perturbatrices, les variations des parlers locaux. On a observé que le *Salazar liégeois* de 1632, le *Discours de paysans sur le tremblement de terre* de 1640, le *Vol du chat* de 1641 affirment avec netteté leur lieu de composition, hesbignon ou verviétois. La reproduction des particularismes est satisfaisante, quand elle enregistre, dans les deux premières pièces, *miton* à la place du *mitan* vers lequel poussaient français et wallon liégeois, ou quand elle maintient presque partout le même *on* typique de la Hesbaye; l'alphassisme verviétois, dans le *Vol du chat*, est également respecté.

Tandis que la tradition littéraire liégeoise se constitue ensuite en rayonnant, on entre dans une deuxième phase, où l'écriture prend davantage au dehors références et modèles. L'écrivain wallon commence par emprunter à des textes antérieurs. L'auteur du *Discours sur le tremblement de terre* recopie une quarantaine de vers de l'*Entre-jeu* de 1636. Le *Dialogue entre Pasquot et Robiet* de 1675, malgré sa provenance hutoise, a presque partout la finale liégeoise en *-ê* correspondant au latin *-ELLU*, et non le caractéristique *-ia*, qui n'apparaît qu'une fois. Il a le liégeois *pan* à la place du hutois *pwin*. On a vu aussi ce qu'il en était des finales de participes passés féminins, notées *-aie* comme dans la capitale de la principauté. Celle-ci exerce une

³ On répond ici à une question posée lors du colloque par M. Z. Marzys.

influence qui traverse toute l'histoire de la littérature wallonne, et qui aboutit à l'hybridation verviétoise des environs de 1900, où l'on calque sa langue sur un parler «central», rendu plus proéminent encore par une renaissance dialectale d'ampleur félibréenne. L'intention patriotique, l'exaltation régionaliste enflamme, à ce stade, les forces centripètes. Le souci d'unité vient ajouter un nouveau degré de conscience à l'attraction d'autrefois, en renforçant un principe d'intégration culturelle désormais porté au niveau idéologique ou politique.

Il faudra que se développe une autre idée des valeurs régionales, plus préoccupée d'identité complexe et de vérité, pour que les lettres wallonnes accèdent à une phase nouvelle, où l'attention aux particularismes porte ses fruits. L'attitude, bien sûr, ne peut être enfermée dans une chronologie. On retiendra la part qu'a prise ici la Société - «liégeoise» à l'origine - de Littérature wallonne, née en 1856. Il y aurait à considérer en termes linguistiques comment elle a soufflé le chaud et le froid, propageant le modèle liégeois promu au rang d'institution académique et affirmant d'autre part l'exigence de fidélité au parler local. Ce dernier sentiment domine aujourd'hui la création littéraire en wallon. On y a peu de goût pour des aventures linguistiques trop risquées, qui tableraient sur un métissage pourtant inscrit dans la réalité. C'est en Picardie qu'on cherchera plutôt de ces écrivains iconoclastes amoureux de leur parler au point de le violenter avec le franglais de la rue.

Le souci ambiant d'authenticité explique aussi en partie le détour qu'on a dû emprunter pour intervenir dans ce colloque sur la formation des koinès. Il ne prépare pas le régionaliste wallon à utiliser le mélange linguistique comme principe d'une action unifiante dans laquelle on met ailleurs, mais à partir de situations dialectales qui semblent assez différentes, un espoir de survie des patois.

Discussion

M. Pfister: Vous avez parlé de l'influence du parler directeur de Liège et de l'irradiation qui dépassait les limites du territoire linguistique liégeois. Est-ce qu'on peut expliquer ce fait par des raisons historiques?

M. Droixhe: Le découpage de l'ancienne principauté de Liège a peut-être, vers l'ouest, influencé le domaine d'attraction du liégeois. Mais pour le sud-est (pays de Herve et Ardenne liégeoise), où se détachent des enclaves non principautaires, en particulier le duché de Limbourg, il ne semble pas que les limites politiques aient joué un rôle linguistique décisif. Dans ce dernier cas, les voies de communication et les mouvements d'échanges commerciaux seraient aussi à considérer (voir la carte CHAR de l'ALW).